

Le proces de la honte....

Par **Murphys**, le **23/03/2008** à **18:48**

[quote:1jx3kstt]Le procès du silence coupable

Devant la cour d'appel de Paris, Lydia Gouardo, violée et torturée par son père, aujourd'hui décédé, accuse sa belle-mère d'avoir laissé faire.

ONDINE MILLOT

QUOTIDIEN : samedi 22 mars 2008

Elle est arrivée avec des feuilles de cahier d'écolier à la main. Sur le papier quadrillé, Lydia Gouardo, 45 ans, a listé toutes les choses qu'elle voudrait «oser dire» à sa belle-mère.

«Quand tu voyais mon père avec moi dans mon lit, et que tu lui disais : "Tu n'as pas encore fini ?", "Bon alors c'est fait ?" Et quand je pleurais tu disais : "Arrête ton cirque."»

La belle-mère de Lydia Gouardo, Lucienne Ulpat, 68 ans, comparait ce vendredi devant la cour d'appel de Paris pour non-empêchement de crime. Violée, battue, torturée pendant vingt-huit ans, Lydia a eu six enfants de son père et tortionnaire, Raymond Gouardo, décédé en 1999. Lucienne Ulpat, la concubine de Raymond Gouardo, partageait leur vie pendant tout ce temps. Elle s'occupait des enfants nés de la relation incestueuse. Elle assistait aux viols et aux tortures, affirme Lydia.

«Et quand il me forçait à boire avec un entonnoir, pourquoi tu ne lui as rien dit ?», questionnent les feuilles du cahier. «Et l'éther, ça sentait partout, tu disais : "Il faut ouvrir les fenêtres." Mais lui il te répondait : "Avec ça au moins elle ferme sa gueule."»

Outre la plainte de Lydia pour non-empêchement de crimes, la cour d'appel devait examiner celle d'une amie de Lydia également violée par Gouardo, ainsi que celle d'un des fils de Lydia qui se plaint d'agressions sexuelles infligées par Lucienne Ulpat. En première instance, il y a un an, à Meaux, condamnée à trois ans de prison avec sursis et 15 000 euros d'amende, la belle-mère s'était défendue en répétant qu'elle n'était «au courant de rien». Une position difficilement tenable au vu des nombreux témoignages figurant au dossier.

«Le village savait». En mai 2007, après le premier jugement, Libération s'était rendu à Coulommès, le village de 400 habitants de Seine-et-Marne où habitent les Gouardo. «Tout le monde savait que Gouardo était le père des enfants de sa fille, confiaient alors plusieurs voisins. Il ne s'en cachait pas, il s'en vantait même.» Le maire de l'époque, Prudent Delagarde, confirmait: «Oui, je savais, tout le village savait. Mais n'allez pas salir Coulommès. Les gens qui font ces choses-là entre eux, on n'a pas à s'en mêler. C'est une famille d'indésirables dont on n'a jamais voulu ici.»

Lydia Gouardo a gardé des airs timides de petite fille. Ses grands yeux bleus vous fuient lorsqu'elle ne vous connaît pas. Cherchent sans cesse à accrocher votre regard une fois

qu'elle a donné sa confiance. En arrivant au tribunal, ce vendredi, elle dit tous les espoirs qu'elle a dans ce procès en appel : «J'aimerais que, cette fois, ma belle-mère me demande pardon. Et qu'il n'y ait pas de huis clos. Pendant toutes ces années les institutions ont protégé mon père et ma belle-mère. Personne n'a voulu écouter mon histoire.» Mais dès les premières minutes de l'audience, la procureure demande le huis clos, «compte tenu de la difficulté à parler de certaines choses». L'avocat de Lydia, Alain Mikowski, s'y oppose. Celui de Lucienne Ulpat y est favorable. Son argument : «encore une fois Lydia Gouardo est venue accompagnée de nombreuses personnes.» Huis clos, tranche la présidente. Le compagnon de Lydia, ses fils et les trois journalistes présents se dirigent vers la porte. Elle leur lance un dernier regard perdu.

Acide. Lydia avait huit ans lorsque son père l'a violée pour la première fois. Elle venait à peine de réchapper d'un «accident» gravissime : «ma belle-mère m'a plongé dans une baignoire d'eau bouillante pour me punir». Très grièvement brûlée l'enfant est hospitalisée plusieurs semaines. Son père décide alors qu'elle n'ira plus à l'école, qu'elle restera en permanence avec lui. «L'Education nationale ne s'est jamais souciée de cette enfant déscolarisée. Il n'y a pas eu de signalement, alors que la famille était suivie par les services sociaux. Il n'y a pas eu de signalement de médecins alors que Lydia Gouardo a été par la suite régulièrement hospitalisée pour des brûlures à l'acide chlorhydrique infligées par son père. Quant à la gendarmerie, elle a été plusieurs fois alertée, et on n'a retrouvé aucune trace des plaintes déposées. On est, dans cette affaire, face à de très graves dysfonctionnements des services de l'Etat», confie une source proche du dossier au palais de justice de Meaux.

De ses huit ans jusqu'à la mort de Raymond Gouardo, le 19 novembre 1999, Lydia est régulièrement violée et torturée par son père. Chignole, scie, marteau, lame de rasoir... «De toute ma carrière, je n'avais jamais rien entendu d'aussi atroce», témoigne un enquêteur. Lydia fait de nombreuses fugues. A chaque fois, les services sociaux la ramènent à son père. Elle a 20 ans lorsque naît le premier enfant issu de ces viols, suivi de cinq autres naissances. «Quand, à la maternité, on me demandait qui était le père, je répondais la vérité : le père, c'est mon père. Il a assisté à tous mes accouchements. Personne n'a semblé y voir un problème», raconte-t-elle.

«Il y a des médecins, des gens de l'aide sociale à l'enfance, des avocats et des juges qui rencontraient sans cesse cette famille, constate François La Burthe, l'avocat de Lucienne Ulpat. Et pourtant ma cliente est seule dans le box.» Seule, et poursuivie seulement pour la période allant du 10 août 1998 au 19 novembre 1999, les faits antérieurs étant prescrits. «Si tu ne savais vraiment rien, alors pourquoi mon père dormait tous les soirs avec moi et pas avec toi», demande le cahier de Lydia.

[/quote:1jx3kstt]

Par **Morsula**, le **23/03/2008** à **19:01**

:shock:

C'est horrifant, scandaleux et honteux ! 

Par **Katharina**, le **23/03/2008** à **20:05**

D'autant plus qu'elle a accepté d'avoir 6 gosses de son père entre 20 et 26 ans ... y a aussi un problème là ...

Par **maolinn**, le **23/03/2008** à **20:39**

J'avais jamais entendue parler de cette histoire.
Ca me donne envie de vomir...

Par **Morsula**, le **23/03/2008** à **20:42**

On ne peut pas vraiment l'affirmer à la lecture de l'article, je pense qu'elle n'a pas pu se défendre de son père, donc elle a été obligée d'avoir des enfants de son père. C'est monstrueux, que ce pauvre type n'ait pas eu de regrets et pis des remords.

Par **sabine**, le **24/03/2008** à **09:00**

:x

ça me donne envie de vomir Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **24/03/2008** à **10:52**

:?

Comme quoi faut avoir le cœur bien accroché aussi en droit, parfois Image not found or type unknown

Par **A.laure**, le **24/03/2008** à **11:02**

Je trouve ça affreux Je la trouve bien courageuse la petite Lydia, a sa place je sais pas si j'aurais eu la force de continuer a vivre ..
c'est répugnant

Par **Katharina**, le **24/03/2008** à **11:09**

perso je ne comprend pas comment elle a pu accepter ça faut pas me faire croire que de 20 à 26 elle accepte ça et fais des gosses avec le père sans prendre conscience que ce n'est pas
shock.

normal Image not found or type unknown ou si elle en a pris conscience en étant consentante je ne trouve pas ça courageux.

Mais bon moi je suis bizarre je trouve toujours des fautes aux victimes le droit pénal c'est pas

pour moi Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **24/03/2008** à **11:12**

Oui, mais rien n'indique (selon l'article) qu'elle ait pu se défendre, pas forcément qu'elle n'ait pas voulu. Enfin ce qui est alarmant c'est quand on vous envoi quelqu'un à l'hôpital dans un état critique ou quand même assez inquiétant et que vous ne posez pas la question du pourquoi et du comment, sans parler des services d'assistances sociales qui ne semblent pas se préoccuper de l'absence d'un gosse qui devrait être scolarisé à l'école...

Par **A.laure**, le **24/03/2008** à **11:15**

Elle etait torturée peut etre que les tortures continuaient et puis on sais pas elle avait peut etre pas le choix, elle pouvait peut etre pas partir comme ca , et puis ca a commencé a 8 ans elle est traumatisée , ses fugues ayant échoué elle s'était ptet fait a l'idée qu'elle pourrait jamais s'enfuir

Le droit pénal c'est interessant mais je pourrais jamais travailler la dedans, si je m'imagine pas capable de defendre sa belle mere par exemple ou son pere si il était encore en vie ...

Par **candix**, le **24/03/2008** à **11:49**

Ce que je ne comprends pas c'est que son 1er enfant, elle l'a eu à 20 ans, quand on fuit à 20 ans les services sociaux ne te ramènent pas chez toi, t'es majeur.

Si tu veux fuir, il y a toujours moyen de le faire.
Mais bon, après je ne connais pas ses antécédants, c'est difficile de se faire un avis sur une telle affaire quand on n'a pas tous les éléments.

Les agissements de son père et de sa belle mère sont scandaleux et il y a surement eu des disfonctionnements comme ils le disent, mais des éléments me surprennent notamment le fait qu'elle soit restée jusqu'en 1999 avec son père.

Par **Kem**, le **24/03/2008 à 12:37**

Je suis d'accord avec Candix.

Okay, c'est immonde, rien à ajouter.

Mais à partir de 16-18 ans, il n'y a pas de raison pour qu'elle ait été ramenée à son père ... Je comprends pas.

A moins que l'emprise psychologique n'ait été trop forte pour qu'elle puisse s'en aller. Il a peut-être fallu qu'elle rencontre son mari pour parvenir à fuir.

Et quid des gosses de l'inceste ?

Par **Murphys**, le **24/03/2008 à 12:51**

Je n'ai pas l'impression que certains se rendent vraiment compte de ce qu'à enduré cette fille. Certains disent que limite c'est de sa faute les momes, elle était forcément consentante, d'autres qu'elles avaient qu'a fuir.

Cette fille a été violée depuis l'age de 8 ans, elle a été torturée à coup de marteau, de lame de rasoir, plongée dans l'eau bouillante,....

Elle aurait du fuir? Elle l'a fait et les services sociaux l'ont reconduit en enfer (gloire à eux), et ce plusieurs fois. Quid des enfants? Les enfants sont encore vivants hélas. Que pouvait-elle faire? Fuir avec ses enfants? Facile à dire.

Cette fille a vécu l'enfer pendant plus de 20ans...comment peut-t'on imaginer une seule seconde qu'elle puisse raisonner comme chacun d'entre nous? Ca me dépasse.

Mais le pire, dans tout cela, est la lacheté, oui la lacheté des habitants du village, l'inconscience des services médicaux (qui ont l'obligation de signaler toutes blessures suspectes chez un enfant), des services sociaux qui ont joué le rôle de la police ramenant une prisonnière chez ses geoliers.

Quand j'écris le procès de la honte, c'est aussi parcequ'une seule personne est dans le box des accusés...et ça c'est encore une preuve des problèmes gravissimes de la justice.

Par **maolinn**, le **24/03/2008 à 13:03**

Bien d'accord avec toi Murphys

On ne peut PAS raisonner à sa place et se dire qu'elle n'avait qu'à fuir. D'autant plus qu'elle était apparemment retenue par son père (éther...).

Par **Morsula**, le **24/03/2008** à **13:07**

Et le village savait en plus... j'ai rien contre les paysans, je vis dans un village, mais c'est carrément une autre mentalité qu'en ville, je sais de quoi je parle, malheureusement.

Par **Katharina**, le **24/03/2008** à **13:26**

[quote="Murphys":1zyfi4xf]

Cette fille a été violée depuis l'age de 8 ans, elle a été torturée à coup de marteau, de lame de rasoir, plongée dans l'eau bouillante,....

Elle aurait du fuger? Elle l'a fait et les services sociaux l'ont reconduit en enfer (gloire à eux), et ce plusieurs fois. Quid des enfants? Les enfants sont encore vivants hélas. Que pouvait-elle faire? Fuger avec ses enfants? Facile à dire.

Cette fille a vécu l'enfer pendant plus de 20ans...comment peut-t'on imaginer une seule seconde qu'elle puisse raisonner comme chacun d'entre nous? Ca me dépasse.

[/quote:1zyfi4xf]

Oui mais il faut noter qu'elle a commencé à avoir des mômes à partir de 20 ans elle aurait pu partir bien avant c'est pas comme si elle s'était retrouvée à enfanter depuis 15 ans et que là elle se serait dit je peux pas partir avec les gosses.

Enfin c'est sûr on ne peut pas imaginer l'état de penser de la victime et on peut se trouver chanceux de ne pas pouvoir l'imaginer.

Par **fan**, le **24/03/2008** à **14:27**

Elle était droguée avec de l'éther, sous l'emprise de son père, et puis comment aurait-elle pu faire pour s'enfuir avec un enfant en bas-âge étant donné que son père assistait à tous les accouchements. Cependant, il y a une faute déontologique de la part des infirmières, en effet, Lydia leur disait que le père des enfants était son père, pourquoi n'ont-elles pas alerté les services sociaux pour mettre Lydia en sécurité ?

Par **A.laure**, le **24/03/2008** à **15:14**

D'accord avec Murphy's

C'est clair qu'il faut se mettre un peu a la place de la fille, elle se faisais torturer et à mon avis elle devait avoir peur que son pere la retrouve et qu'il la torture encore plus ... Mais bon faut l'avoir vécu pour comprendre tout ce qui peut se passer dans sa tete..

Par **Katharina**, le **24/03/2008** à **16:05**

[quote="fanouchka":37icongg]Elle était droguée avec de l'éther, sous l'emprise de son père, et puis comment aurait-elle pu faire pour s'enfuir avec un enfant en bas-âge étant donné que son père assistait à tous les accouchements. [/quote:37icongg]

Justement de 15 à 20 ans elle aurait pu s'enfuir plus facilement sans enfant elle n'a pas

commencé à vivre à 20 ans le jour où elle a accouché Image not found or type unknown

Et puis elle ne devait pas être droguée à l'éther H24

Par **Murphys**, le **24/03/2008** à **20:27**

[quote="Katharina":3pn0c3af][quote="fanouchka":3pn0c3af]Elle était droguée avec de l'éther, sous l'emprise de son père, et puis comment aurait-elle pu faire pour s'enfuir avec un enfant en bas-âge étant donné que son père assistait à tous les accouchements. [/quote:3pn0c3af]

[b:3pn0c3af]Justement de 15 à 20 ans elle aurait pu s'enfuir [b:3pn0c3af]plus facilement sans

enfant elle n'a pas commencé à vivre à 20 ans le jour où elle a accouché Image not found or type unknown

Et puis elle ne devait pas être droguée à l'éther H24[/quote:3pn0c3af]

Elle a fugé a plusieurs reprises mais les services sociaux l'ont systématiquement ramenés chez son père...c'est écrit!!

Par **fan**, le **24/03/2008** à **20:51**

C'est ce que je ne comprend pas, alors qu'elle a fugé plusieurs fois, les services sociaux

auraient du la mettre en foyer et non la ramener chez ses parents. Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **24/03/2008** à **20:53**

[quote="Murphys":2fccjms5][quote="Katharina":2fccjms5][quote="fanouchka":2fccjms5]Elle était droguée avec de l'éther, sous l'emprise de son père, et puis comment aurait-elle pu faire pour s'enfuir avec un enfant en bas-âge étant donné que son père assistait à tous les accouchements. [/quote:2fccjms5]

[b:2fccjms5]Justement de 15 à 20 ans elle aurait pu s'enfuir [b:2fccjms5]plus facilement sans

:idea:

enfant elle n'a pas commencé à vivre à 20 ans le jour où elle a accouché Image not found or type unknown

Et puis elle ne devait pas être droguée à l'éther H24[/quote:2fccjms5]

Elle a fugé a plusieurs reprises mais les services sociaux l'ont systématiquement ramenés chez son père...c'est écrit!![/quote:2fccjms5]

Ce n'est pas écrit à quel âge ils l'ont ramené chez ses parents à partir du moment où elle était

majeure il n'y avait pas de raison pour qu'ils la renvoient là bas Image not found or type unknown

De toute façon c'est clair que c'est suspect que personne n'ait averti les services sociaux.. mais bon c'est pas la première histoire de ce genre et malheureusement pas la dernière, je pense que les gens préfèrent penser que ça n'existe pas, donc ils ne dénoncent pas, ils doivent se dire qu'ils ont mal compris.

Par **fan**, le **24/03/2008** à **21:07**

J'ai travaillé dans un centre éducatif spécialisé. En général, les enfants qui fuguaient trop souvent de chez leurs parents nous étiez confiés. Ils avaient entre 5 ans et 15 ans. A 15 ans, ils étaient confiés à un autre centre qui les gardaient jusqu'à leurs majorités. Il existe aussi des centres pour jeunes adultes. Elle a eu son premier enfant a 20 ans, elle aurait pu aller voir une assistante sociale, si ça m'était arrivée c'est ce que j'aurais fais (L'un de mes copains est rentré dans un de ses centres entre 20 et 26 ans car il avait trouvé la porte de l'appartement de ses fermé avec d'autres clefs).

Par **Katharina**, le **24/03/2008** à **21:35**

Je connais une personne qui a été violée et battue par son père à plusieurs reprises, elle est partie d'elle même en foyer à 16 ans et n'est pas restée subir ça, c'est pour ça que je ne trouve pas que l'inaction soit une preuve de courage.

Par **fan**, le **24/03/2008** à **21:42**

je suis tout à fait d'accord avec toi Katharina.

Par **A.laure**, le **25/03/2008** à **11:34**

En réponse à Katharina je ne comprends pas que l'on puisse être aussi insensible parce-qu'à

sa place je suis pas sûre qu'elle aurait pu s'en sortir, on peut pas se permettre de juger les gens comme ça. Le père il est vraiment atteint elle est pas consentante elle est soumise et victime à 100%. La belle-mère et les habitants du village sont tous aussi givrés que le père parce-que quand on sait des choses pareils on se bouge ! Ils voulaient juste de toute façon sauver la "réputation" du village si on en croit les paroles du maire...
Quand on se fait percer, couper, marteler on est pas consentante !!!!!!!

Par **candix**, le **25/03/2008** à **12:57**

Il n'est aucunement question de sensibilité

Chacun à droit de réagir comme il veut, il me semble qu'il est facile de dire qu'il faut se bouger mais on ne sait pas comment on aurait réagi dans une telle situation.

Il y a parfois une marge impressionnante entre : "moi si j'avais été dans la même situation, j'aurai..." et le "ah bah ça y est, je suis dans la situation mais je ne sais pas ce que je vais faire"

Prenons l'exemple d'un article qui dit : "agression dans le métro alors que le wagon était plein" Tout le monde se dit : "Quoi ? et personne n'a réagi ? mais c'est un scandale ! moi j'aurai sauté sur le mec et je l'aurai maîtrisé"

Et la semaine d'après, ces même personnes assistent à une rixe dans la rue et n'interviennent pas...

Je ne pense pas que Katharina conteste son statut de victime mais plutôt sa réaction, après elle se justifiera elle même, je n'ai pas à parler pour elle.

Pour ma part c'est également ce que je ne comprends pas, je ne dis pas qu'elle n'a pas été victime ou qu'elle était consentante, je dis simplement que je ne comprends pas comment ça se fait qu'elle n'ait pas réussi à s'enfuir.

Je fais un parallèle avec l'affaire Kampusch, elle a été séquestrée pendant 8 ans, elle avait déjà tenté de s'enfuir mais avait fait demi tour.

Je pense qu'il y a une donnée psychologique à prendre en compte également, le syndrome de Stockholm pourrait peut être se voir appliquer dans cette affaire.

Je ne veux pas partir dans un débat sur la psychologie mais je pense que quand on ne connaît pas tous les éléments d'une affaire, on ne peut pas vraiment juger.

Chacun interprète les faits comme il le souhaite mais elle ne peut pas se faire sur un seul article sans complément d'informations.

Par **Kem**, le **25/03/2008** à **13:15**

Voui, j'ai eu l'occasion d'entendre des témoignages des services de police spécialisés dans

les aides aux victimes, entre autres enfants violés et victimes d'incestes ou tortures.

Si on ne leur précise rien de particulier, pour les enfants qui n'ont pas d'autres modèles, c'est normal et ils en parlent assez fluidement aux enquêteurs.

Mais par contre si on leur a dit que c'était un secret, etc. il se peut qu'ils ne disent rien pour ne pas compromettre leurs parents. Les enfants aiment leurs parents, même si ces derniers sont des monstres (et réciproquement).

Pour que le papa ou la maman n'aille pas en prison, certains enfants préféreront se taire et subir, peut être jusqu'après leur majorité.

A partir de quand la victime du cas en question a-t-elle porté plainte ? Elle a 45 ans en 2008 et aurait été violée par son père jusqu'au décès de celui-ci, 1999. Soit bien après les naissances des enfants incestueux (sauf si j'ai mal lu ou mal compris).

Plaisir ? Sûrement pas. Mais peut-être aucune idée de ce que peut être la vie sans ça. Certainement une emprise énorme de la part du géniteur sur sa fille (logique, depuis ses huit ans ça a pu être bien ancré).

Trop de paramètres, trop d'inconnues.

Par **Katharina**, le **25/03/2008** à **20:56**

[quote="candix":1p9rx4o8]

Je ne pense pas que Katharina conteste son statut de victime mais plutôt sa réaction, après elle se justifiera elle même, je n'ai pas à parler pour elle.

Pour ma part c'est également ce que je ne comprends pas, je ne dis pas qu'elle n'a pas été victime ou qu'elle était consentante, je dis simplement que je ne comprends pas comment ça se fait qu'elle n'ait pas réussi à s'enfuir.[/quote:1p9rx4o8]

Exactement je ne conteste absolument pas son statut de victime, j'ai juste du mal à comprendre sa réaction.

Par **A.laure**, le **27/03/2008** à **13:22**

;)

Autant pour moi j'avais cru lire que t'avais dit qu'elle était consentante ;)
l'erreur est humaine

desolée Katharina

Par **Kem**, le **27/03/2008** à **13:25**

A propos de victimes qu'on croit consententes :

- une femme qui porte plainte contre viol, il n'est pas rare qu'on lui dire "mais vous n'étiez pas un peu provoquante ?"

- une femme battue, qui met en avant ces violences au moment du divorce : "vous n'avez jamais porté plainte auparavant, on ne peut donc pas tenir compte de vos dires!"

Et oui ... ça existe ...

Par **Katharina**, le **27/03/2008** à **16:51**

[quote="A.laure":1hl6v1kc]Autant pour moi j'avais cru lire que t'avais dit qu'elle était consentante

Erreur est humaine desolée Katharina[/quote:1hl6v1kc]

:wink:

Pas de problème ça me rappelle que ce matin un gars de ma classe a dit en

:arrow:

espagnol qu'il était pour la punition par coup de fouets en cas de récidive pour les indiens

:arrow:

Image not found or type unknown

Par **Blonde**, le **23/04/2008** à **16:57**

Passons sur les imbéciles arguties autour du viol consenti, provoqué, provoquant etc..

Il s'agit là d'un drame social qui mériterait une pièce d'Aristophane ou de Tchekov.

Nous n'avons pas là qu'un monstre (et qu'est-ce qu'un monstre ?). Un homme violent à l'extrême aidé d'une compagne du même type qui agissent seuls, non !

Nous avons ici une fillette de 8 ans, torturée (ébouillantée), puis attouchée, violée, torturée par des sévices sexuels ou non qui la scarifie à l'intérieur comme à l'extérieur. Qui la marque au dedans comme au dehors, pour son intimité comme pour son apparence sociale. Et cela durant 28 ans

..

Si celle-ci a fugué parfois puis omis parfois de le faire, ce n'est pas de son fait mais du fait

d'une histoire. Une histoire qui n'est pas la sienne seule !

Car Lydia n'était pas enfermée jour et nuit, Lydia n'était pas invisible aux yeux du monde, non. Lydia était connue, par tout un village, par des acteurs sociaux, par des gendarmes, des juges, des policiers, des médecins, des infirmières.

Le drame pose lentement les personnages qui défilent, certains cultivés, d'autres cultivateurs... Et ces derniers moins hypocrites, plus explicites de la culture contemporaine qu'ils véhiculent :

[i:16ihcg6c]- moi, j'ai bien fait attention à ne jamais me mêler des histoires de ces gens-là
- Mais que vouliez-vous qu'on fasse, c'était à elle de réagir[i:16ihcg6c]

L'individualisme, exacerbé, voilà l'arme non pas du crime mais de sa légitimité, de sa durée, de son prolongement.

A chaque fois que le sexe de cet homme entrait dans le ventre de cette enfant, de cette adolescente, de cette femme, de cette mère, le sexe de son père - Car l'ayant reconnue il était son père, protecteur, éducateur, consolateur - A chaque fois donc, ce sexe était regardé, imaginé, accompagné par des centaines de pensées dont il est odieux de songer qu'elles en tiraient au mieux de l'indifférence, au pire de la complicité.

..

Combien de pédophiles bénéficient-ils de ce régime mental de l'indifférence ou de la complicité de l'imaginaire ? Mais aussi de la peur d'avoir à être humain, à se lever et à dire non à celui faibli, se perd, devient dangereux, devient monstrueux ?

Combien de pédophiles qui représentent l'acmé de la lâcheté, du désir de destruction des générations futures pour fuir une société, une culture qui enferme chacun en lui-même, en son individualité et lui sont une telle violence qu'elle rejaillit sur les plus faibles, les plus fragiles, les plus démunis, jusqu'aux enfants qui sont maintenant la cible privilégiée de cet ordre social de la déshumanisation, de l'individualisation la plus déshumanisante ?

Car oui, c'est bien là le travail d'une société toute entière, et qui ne se jugera pas. Du juge au voisin, du soignant au gendarme... Personne n'aura bougé, mais chacun aura su. Qui n'aura participé silencieusement ? Qui n'aura pas usé même de la Catharsis de sa propre monstruosité en contemplant muet celui qui commet l'acte, un acte non pas mimé mais vécu terriblement, dans l'horreur la plus vivante.

On jugera donc une femme qui méritera bien plus que sa peine, car à l'heure de la psychanalyse, de la réflexivité sur ses parts d'ombre, le juge comprend trop bien l'assassin et ne s'acharne plus sur ce bouc émissaire.

On la jugera, presque symboliquement et on s'apitoiera dans les médias, on écouterà les longs sanglots de la victime, en se rassurant par le récit de ses supplices de la douceur des nôtres. "Mieux vaut elle que nous"

On fermera ainsi les yeux, avec un pensée profonde et méditative mais au combien fugace, sur le silence qui continue d'accompagner les larmes des autres Lydia. Sur ce silence d'une culture entière, occupée ailleurs, occupée de croissance, de musique, de film, d'internet, de sport. Trop occupée pour entendre un appel, celui de sa propre humanité, Mais très présente

lorsqu'il s'agit d'écouter les cris... en silence.[/i]

Par **Kem**, le **24/04/2008 à 09:38**

Au "mieux vaut elle que nous" je dirais : combien de secrets de familles cache de telles horreurs jamais révélées ?

Par **NinjaTune**, le **25/04/2008 à 10:29**

[quote="Blonde":2fadsc2c]

On jugera donc une femme qui méritera bien plus que sa peine, car à l'heure de la psychanalyse, de la réflexivité sur ses parts d'ombre, le juge comprend trop bien l'assassin et ne s'acharne plus sur ce bouc émissaire.[/quote:2fadsc2c]

De là à dire que les juges font preuve de laxisme, et que l'idée même de l'emprisonnement est encore trop douce...il n'y a qu'un pas....franchi

[quote="Blonde":2fadsc2c]

On la jugera, presque symboliquement et on s'apitoiera dans les médias, on écoutera les longs sanglots de la victime, en se rassurant par le récit de ses supplices de la douceur des nôtres. "Mieux vaut elle que nous".[/quote:2fadsc2c]

...(soupir)...aaaah le grand classique de la tyrannie de la repentance...

Quelle réaction face à l'innommable, face à l'inimaginable, face à une souffrance extrême qu'on ne peut percevoir??

La (tentative de) compassion reste encore la meilleure solution. La distance et l'éloignement sont encore les meilleures solutions pour ne pas tomber dans la haine, la peur, le marasme, la misanthropie (sur ce point c'est apparemment trop tard pour vous).

[quote="Blonde":2fadsc2c]

On ferme ainsi les yeux, avec une pensée profonde et méditative mais au combien fugace, sur le silence qui continue d'accompagner les larmes des autres Lydia. Sur ce silence d'une culture entière, occupée ailleurs, occupée de croissance, de musique, de film, d'internet, de sport. Trop occupée pour entendre un appel, celui de sa propre humanité, Mais très présente lorsqu'il s'agit d'écouter les cris... en silence.[/quote:2fadsc2c]

Que dire face à tous les complices passifs de l'horreur, qui l'ont regardée droit dans les yeux avant de tourner les talons?

Oui, le développement à outrance de l'individualisme, émanation malsaine du libéralisme, contribue à la lâcheté. Cela dit, il est facile de pointer un comportement inhérent à l'être humain, et voir une relation de cause à effet avec la société de consommation.

Pour combien de lâches recensés, y a-t-il de personnes prêtes à mourir pour un inconnu, à

sauver des vies ? Combien y a t il de personnes dont l'idéal d'assistance transcende leur propre individualité?

Par **Blonde**, le **28/04/2008** à **11:12**

Deux questions :

Pourquoi une moindre compassion (donc moins médiatisée, moins mise en scène), serait-elle source de haine, de peur, de misanthropie ?

Mais peut-être y-a-t-il là un germe de réponse à la seconde..

Lorsque vous parlez de comportement inhérent à l'être humain, vous parlez d'individualisme ? Qu'est-ce alors qui vous rend si sûr de l'actuel mode d'organisation sociale, tout à fait dominant, comme expression de la 'nature humaine' ?

Par **Kem**, le **28/04/2008** à **13:50**

Dans le style ...

[http://fr.news.yahoo.com/rtrs/20080428/ ... 02f96.html](http://fr.news.yahoo.com/rtrs/20080428/...02f96.html)

Par **NinjaTune**, le **03/05/2008** à **12:05**

[quote="Blonde":17slqrl]Pourquoi une moindre compassion (donc moins médiatisée, moins mise en scène), serait-elle source de haine, de peur, de misanthropie ?[/quote:17slqrl]

Moindre compassion??? Il ne s'agit pas de faire une échelle de la compassion,mais peu importe.Je parle de "tentative de" compassion,tout simplement car je trouve d'une prétention sans nom,de faire croire que l'on compatit à l'horreur absolue.

Comment peut on seulement s'imaginer une souffrance tant que l'on ne l'a pas vécue? Bien sûr la décence voudrait que l'on soit meurtrie au plus profonde de notre dignité d'être humain,mais la seule chose de circonstance sera un apathique "c'est triste !"

Et je pense pas qu'il s'agisse d'un comportement blâmable ,mais une protection psychologique face à l'abject. Un comportement aussi infâme entraine une réaction tout aussi extrême de haine, de peur, de misanthropie.

[quote="Blonde":17slqrl]Lorsque vous parlez de comportement inhérent à l'être humain, vous parlez d'individualisme ? Qu'est-ce alors qui vous rend si sûr de l'actuel mode d'organisation sociale, tout à fait dominant, comme expression de la 'nature humaine'

?[/quote:17slqrlo]

Non je parle de tout ce qui peut nous permettre de vivre, instinctivement, y compris la lâcheté.
La domination, mode actuel d'organisation sociale??
Je dirais plutôt éternelle expression de la nature humaine